**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE** 

Envoyé en préfecture le 19/07/2022 Reçu en préfecture le 19/07/2022

ID: 056-215601477-20220314-2022D15SUPERE-BF

# SUPERETTE NIVILLAC RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE NIVILLAC

Numéro SIRET : 21560147700130

POSTE COMPTABLE: 056025 SGC AURAY

**Compte financier unique (M57)** 

Voté par Nature BUDGET ANNEXE

**ANNEE 2021** 

Envoyé en préfecture le 19/07/2022

Reçu en préfecture le 19/07/2022

Affiché le

ID: 056-215601477-20220314-2022D15SUPERE-BF

### Sommaire

### Le Compte Financier Unique

#### Arrêté et signatures ECCF

		Origine des données	Page
	I. Informations générales et synthétiques	_	
Α	<u>Informations statistiques, fiscales et financières</u>	Ordonnateur	5
B1	Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	Ordonnateur	6
B2	Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice	Ordonnateur	7
B3.1	Liste des organismes de regroupement	Ordonnateur	8
B3.2	<u>Liste des établissements publics créés</u>	Ordonnateur	9
B3.3	Liste des services individualisés dans un budget annexe	Ordonnateur	10
C1	<u>Détail des restes à réaliser - Dépenses</u>	Ordonnateur	11
C2	<u>Détail des restes à réaliser - Recettes</u>	Ordonnateur	12
D	Bilan Synthétique	Comptable	13
Е	Compte de résultat synthétique	Comptable	14
F	Taux des contributions et produits afférents en N	Ordonnateur	16
	II. Exécution budgétaire		
Α	Modalités de vote du budget	Ordonnateur	17
	Vue d'ensemble		
A1.1	<u>Dépenses d'investissement</u>	Ordonnateur	18
A1.2	Recettes d'investissement	Ordonnateur	19
A2.1	<u>Dépenses de fonctionnement</u>	Ordonnateur	20
A2.2	Recettes de fonctionnement	Ordonnateur	21
	Vue détaillée		
B1	<u>Dépenses d'investissement</u>	Comptable	22
B2	Recettes d'investissement	Comptable	24
C1	Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	Ordonnateur	26
D1	<u>Dépenses de fonctionnement</u>	Comptable	27
D2	Recettes de fonctionnement	Comptable	29
	III. États Financiers		
А	Bilan	Comptable	31
В	Compte de résultat	Comptable	35
С	Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	Ordonnateur / Comptable - Pièce jointe	37

Origine des données

Envoyé en préfecture le 19/07/2022

Reçu en préfecture le 19/07/2022

Affiché le Pag

ID: 056-215601477-20220314-2022D15SUPERE-BF

IV. États annexés					
	A. Présentation croisée et agrégée				
A1	Présentation croisée, section d'investissement – vue d'ensemble	Ordonnate			
A2	Présentation croisée, section de fonctionnement – vue d'ensemble	Ordonnate			
А3	Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Ordonnate			
	B. États annexés patrimoniaux				
B1.1	État de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Ordonnate			
B1.2	État de la dette - Répartition par nature de dette	Ordonnate			
B1.3	État de la dette - Répartition par structure de taux	Ordonnate			
B1.4	État de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Ordonnate			
B1.5	État de la dette - Détail des opérations de couverture	Ordonnate			
B1.6	État de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Ordonnate			
B1.7	État de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Ordonnat			
B1.8	État de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Ordonnat			
B1.9	État de la dette - Autres dettes	Ordonnat			
B2	Méthodes utilisées pour les amortissements	Ordonnate			
B3.1	État des provisions	Ordonnate			
B4	État des charges transférées	Ordonnat			
B5	Détail des opérations pour le compte de tiers	Ordonnat			
B6	Prêts	Ordonnate			
B7.1	État des emprunts garantis	Ordonnate			
B7.2	Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Ordonnate			
B8.1.1	Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Ordonnate			
B8.2	État des contrats de crédit-bail	Ordonnate			
B8.3	État des contrats de partenariat public-privé	Ordonnat			
B8.4	État des autres engagements donnés	Ordonnat			
B8.5	État des engagements reçus	Ordonnat			
В9	État du personnel	Ordonnate			
B10	Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Ordonnate			
B15.1	État de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Ordonnat			
B15.2	État de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Ordonnate			

Envoyé en préfecture le 19/07/2022

Reçu en préfecture le 19/07/2022

Affiché le

ID: 056-215601477-20220314-2022D15SUPERE-BF

39

#### Origine des données

	C. États annexés budgétaires	
C1.1	Équilibre budgétaire - dépenses	Ordonnateur
C1.2	Équilibre budgétaire - recettes	Ordonnateur
C2.1	Situation des autorisations de programme	Ordonnateur
C2.2	Situation des autorisations d'engagement	Ordonnateur
	D. Autres éléments d'information	
D1	État des recettes grevées d'une affectation spéciale	Ordonnateur
D2.1	Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Ordonnateur
D5	Gestion des fonds européens	Ordonnateur
D7	Actions de formation des élus	Ordonnateur
D8	État relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Ordonnateur
D10	Identification des flux croisés	Ordonnateur
D11.1	États de la répartition de la TEOM – investissement	Ordonnateur
D11.2	États de la répartition de la TEOM – fonctionnement	Ordonnateur
	V. Arrêté et signatures	
Α	Arrêté et signatures	Ordonnateur / Comptable

Supérette de Nivillac	: (M57)	<ul> <li>Supérette</li> </ul>	de Nivillac	- CFU -	2021
-----------------------	---------	-------------------------------	-------------	---------	------

Envoyé en préfecture le 19/07/2022

Reçu en préfecture le 19/07/2022

Affiché le

#### I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

ID: 056-215601477-20220314-2022D15SUPERE-BF

Informations statistiques			
	Valeurs		
Population totale	4730		

Informations fiscales (N-2)			
	Collectivité		
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	895		

	Ratios de niveau			
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	6		
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	13		
3	Dépenses d'équipement brut / population	0		
4	Encours de dette / population (2)	36		
5	DGF / population	276		
	Ratios de structure et d'analyse financière	Valeurs		
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (3)			
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (3)	1.41		
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3)			
9	Taux d'épargne nette ( (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	0.5		
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3)	2.9		
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3)	5.5		

<sup>(1)</sup> A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).



<sup>(2)</sup> Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

<sup>(3)</sup> Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Supérette de Nivillac	(M57)	<ul> <li>Supérette</li> </ul>	de Nivillac	- CFU -	2021
-----------------------	-------	-------------------------------	-------------	---------	------

Envoyé en préfecture le 19/07/2022

Reçu en préfecture le 19/07/2022

Affiché le

ID: 056-215601477-20220314-2022D15SUPERE-BF

# I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
Investissement Fonctionnement Total cumulé					
	Prévision budgétaire totale	А	55 172,62	82 792,81	137 965,43
Recettes	Recettes réalisées (1)	В	30 655,61	59 177,15	89 832,76
	Restes à réaliser	С	0,00	0,00	0,00
	Autorisation budgétaire totale	D	56 000,00	85 700,00	141 700,00
Dépenses	Dépenses réalisées (1)	E	55 576,47	59 017,02	114 593,49
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-24 920,86	160,13	-24 760,73
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	Н	827,38	2 907,19	3 734,57
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-24 093,48	3 067,32	-21 026,16
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-24 093,48	3 067,32	-21 026,16

<sup>(1)</sup> Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre



Supérette de Nivillac	(M57) -	Supérette	de Nivillac -	CFU - 2021
-----------------------	---------	-----------	---------------	------------

Envoyé en préfecture le 19/07/2022

Reçu en préfecture le 19/07/2022

Affiché le

ID: 056-215601477-20220314-2022D15SUPERE-BF

#### I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES DETERMINATION DU RESULTAT CUMULE A LA FIN DE L'EXERCICE

Section de fonctionnement	Montant
ASolde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	160,13
BRésultats antérieurs reportés Ligne 002 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	2 907,19
CRésultat de clôture de la section de fonctionnement (a) = A+B	3 067,32
Section d'investissement	
DSolde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	-24 920,86
ERésultats antérieurs reportés Ligne 001 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	827,38
FSolde d'exécution de la section d'investissement N F = D+E, précédé de + ou -	-24 093,48
GSolde des restes à réaliser d'investissement N (b)	0,00
HSolde cumulé de la section d'investissement H (=F+G) NB : en cas de solde négatif, il s'agit d'un besoin de financement à couvrir obligatoirement par l'affectation du résultat de fonctionnement	-24 093,48

<sup>(</sup>a) en cas de déficit reporté de la section de fonctionnement, il n'y a pas d'affectation



<sup>(</sup>b) le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation du résultat de fonctionnement. Le solde est reporté au budget de reprise après le vote du compte financier.

S	upérette de Nivillac (M57) - Supérette de Nivillac - CFU - 2021	Envoyé en préfecture le 19/07/2022		
		Reçu en préfe	cture le 19/07/2022	
	I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	Affiché le		
	LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLÉCTIVITÈ	ID : 056-21560	01477-20220314-2022D15SUPERE-BF	

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

<sup>(1)</sup> Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.



S	upérette de Nivillac (M57) - Supérette de Nivillac - CFU - 2021	Envoyé en pré	fecture le 19/07/2022
		Reçu en préfe	cture le 19/07/2022
	I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	Affiché le	
	LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS	ID: 056-21560	1477-20220314-2022D15SUPERE-BF

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité	TVA
				(SPIC/SPA)	(oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.



Supérette de Nivillac (M57) - Supérette de Nivillac - CFU - 2021		Envoyé en préfecture le 19/07/2022		
		Reçu en préfe	cture le 19/07/2022	
	I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	Affiché le		
	LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE	ID: 056-21560	1477-20220314-2022D15SUPERE-BF	

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de	Date de	N° SIRET	Nature de	TVA
		création	délibération		l'activité	(oui / non)
					(SPIC/SPA)	

<sup>(1)</sup> Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.



#### Supérette de Nivillac (M57) - Supérette de Nivillac - CFU -

Envoyé en préfecture le 19/07/2022 Reçu en préfecture le 19/07/2022

## I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUE Affiché le EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES ID : 056-2

Affiché le

ID : 056-215601477-20220314-2022D15SUPERE-BF

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)** 

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INV	ESTISSEMENT – TOTAL	(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT – TOTAL	(II) <b>0,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

<sup>(1)</sup> Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.



<sup>(2)</sup> Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

<sup>(3)</sup> Hors dépenses imputées au chapitre 018.

<sup>(4)</sup> Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

#### Supérette de Nivillac (M57) - Supérette de Nivillac - CFU - Ænvoyé en préfecture le 19/07/2022

U - Envoyé en préfecture le 19/07/2022

Reçu en préfecture le 19/07/2022

JE Affiché le

ID: 056-215601477-20220314-2022D15SUPERE-BF

## I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUE Affiché le EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES ID : 056-2

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)** 

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INV	ESTISSEMENT - TOTAL	(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	DNCTIONNEMENT – TOTAL	(IV) <b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

<sup>(1)</sup> Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.



<sup>(2)</sup> Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

<sup>(3)</sup> Hors recettes imputées au chapitre 018.

<sup>(4)</sup> Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

24002 – SUPERETTE NIVILLAC	Envoyé en préfecture le	19/0 <b>7/2022</b> cice 2021	
	Reçu en préfecture le 19	/07/2022	
I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	Affiché le	I	
Bilan synthétique (en milliers d'euros)	ID: 056-215601477-202	20314-2022D15SUPERE	E-BF
Bhan Synthetique (chi milliors a caros)		_	

ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ		FONDS PROPRES	
Immobilisations incorporelles (nettes)		Apports et subventions d'investissement	
Subventions d'investissement versées		Neutralisations et régularisations	
Autres immobilisations incorporelles		Réserves	88,87
Immobilisations corporelles (nettes)		Report à nouveau	2,91
Terrains		Résultat de l'exercice	0,16
Constructions	306,56	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	
Réseaux et installations de voirie	23,29	TOTAL FONDS PROPRES (I)	91,93
Réseaux divers		PASSIF	
Installations techniques, agencements et matériel		TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	
Immobilisations mises en concessions ou affermées		DETTES FINANCIÈRES	
Autres		Emprunts obligataires	
Immobilisations corporelles en cours		Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	215,04
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés		Dettes financières et autres emprunts	2,80
Immobilisations financières (nettes)		TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	217,84
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	329,85	DETTES NON FINANCIÈRES	
ACTIF CIRCULANT		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Stocks		Autres dettes non financières	23,73
Créances	3,65	Produits constatés d'avance	
Charges constatées d'avance		TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	23,73
Trésorerie		TOTAL TRÉSORERIE (4)	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	3,65	TOTAL PASSIF (II) = $(1+2+3+4)$	241,57
Comptes de régularisation (III)		Comptes de régularisation (III)	
Écarts de conversion actif (IV)		Écarts de conversion passif (IV)	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV )	333,50	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	333,50

<sup>[1]</sup> Déduction faite des amortissements et des dépréciations



24002 – SUPERETTE NIVILLAC		Envoyé en préfecture le 19/07/2022 CICE 2021	
	Reçu en préfecture le 19	/07/2022	
I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	Affiché le	1	
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	ID: 056-215601477-202	20314-2022D15SUPERE	:-BF
Tompto do robalida dy minoridad (on minoro di barbo)		_	

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		
Dotations de l'état		
Participations	27,00	12,00
Compensations, autres attributions et autres participations		
Dons et legs		
Impôts et taxes		
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		
Ventes de biens ou prestations de services		
Produits des cessions d'actifs		
Autres produits de gestion	18,18	26,75
Production stockée et immobilisée		
AUTRES PRODUITS		
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges	14,00	
Reprises du financement rattaché à un actif		
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		
Neutralisation des moins-values de cession		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)	59,18	38,75
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats et charges externes	1,84	0,55
Charges de personnel		
Indemnités des élus (et membres du CESR)		
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	20,37	
Impôts et taxes		
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	30,66	30,66
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		
Neutralisation des plus-values de cession		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	52,87	31,21
CHARGES D'INTERVENTION		

24002 – SUPERETTE NIVILLAC	Envoyé en préfecture le	19/0 <del>7/2022</del> cice 2021
	Reçu en préfecture le 1	9/07/2022
I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	Affiché le	
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	ID: 056-215601477-202	220314-2022D15SUPERE-BF
obilipte de resultat synthetique (en milliers à cares)		

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
Dispositifs d'intervention pour compte propre		
Autres charges		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	6,31	7,55
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	6,15	7,03
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)	-6,15	-7,03
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII )	0,16	0,51



Supérette de Nivillac	(M57) -	Supérette	de Nivillac	- CFU -	2021
-----------------------	---------	-----------	-------------	---------	------

Envoyé en préfecture le 19/07/2022

Reçu en préfecture le 19/07/2022

Affiché le

ID: 056-215601477-20220314-2022D15SUPERE-BF

### I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFERENTS EN N

Libellés		Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources		,			
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des	SP	0,00	0,00	0,00	0,00
douanes)	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont so	umis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources					
Taxe foncière sur les propriétés bâties		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de monta	gne	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources					
Taxe d'habitation		18,99	0,00	78 302,04	-90,00
TFPB		39,05	0,00	1 355 816,00	62,11
TFPNB		49,89	0,00	141 288,00	-1,58
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL				1 575 406,04	0,00

<sup>(1)</sup> Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.



<sup>(2)</sup> Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

#### Supérette de Nivillac (M57) - Supérette de Nivillac - CFU - 2021

Envoyé en préfecture le 19/07/2022 Reçu en préfecture le 19/07/2022

### II – EXECUTION BUDGETAIRE MODALITES DE VOTE DU BUDGET

Affiché le

ID: 056-215601477-20220314-2022D15SUPERE-BF

I - L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II –En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante a autorisé le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : 0.

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).



<sup>(1)</sup> A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

<sup>(2)</sup> Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

<sup>(3)</sup> Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

<sup>(4)</sup> A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité

<sup>-</sup> semi budgétaire ;

<sup>-</sup> budgétaire par délibération N°... du ...

Supérette de Nivillac	(M57) - Supérette	de Nivillac -	CFU - 2021
-----------------------	-------------------	---------------	------------

Envoyé en préfecture le 19/07/2022

Reçu en préfecture le 19/07/2022

Affiché le

ID: 056-215601477-20220314-2022D15SUPERE-BF

## II – EXECUTION BUDGETAIRE DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au
		(BP + DM + RAR N-1)	(mandats émis) (b)		31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dé	penses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	56 000,00	55 576,47	99,24	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dé	penses financières	56 000,00	55 576,47	99,24	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dé	penses réelles d'investissement	56 000,00	55 576,47	99,24	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dé	penses d'ordre en investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dé	penses d'investissement de l'exercice	56 000,00	55 576,47	99,24	0,00
001 Solde d'	exécution négatif reporté	0,00			
Total des dé	penses de la section d'investissement	56 000,00	55 576,47	99,24	0,00

<sup>(1)</sup> Dépenses engagées non mandatées.



<sup>(2)</sup> Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

<sup>(3)</sup> Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(4)</sup> DI 040 = RF 042

<sup>(5)</sup> DI 041 = RI 041

Supérette de Nivillac	(M57) - Supérette	de Nivillac -	CFU - 2021
-----------------------	-------------------	---------------	------------

Envoyé en préfecture le 19/07/2022 Reçu en préfecture le 19/07/2022

Affiché le

ID: 056-215601477-20220314-2022D15SUPERE-BF

## II – EXECUTION BUDGETAIRE RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des red	cettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	24 172,62			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	31 000,00	30 655,61	98,89	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des red	cettes d'ordre en investissement	55 172,62	30 655,61	55,56	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		55 172,62	30 655,61	55,56	0,00
001 Solde d'	exécution positif reporté	827,38			
Total des red	cettes de la section d'investissement	56 000,00	30 655,61	55,56	0,00

<sup>(1)</sup> Recettes justifiées non titrées.



<sup>(2)</sup> Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(3)</sup> Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

<sup>(4)</sup> DI 040 = RF 042

<sup>(5)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<sup>(6)</sup> Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

<sup>(7)</sup> DI 041 = RI 041

Supérette de Nivillac	(M57) -	<ul> <li>Supérette</li> </ul>	de Nivillac -	· CFU -	2021
-----------------------	---------	-------------------------------	---------------	---------	------

Envoyé en préfecture le 19/07/2022 Reçu en préfecture le 19/07/2022

Affiché le

ID: 056-215601477-20220314-2022D15SUPERE-BF

## II – EXECUTION BUDGETAIRE DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	2 000,00	1 843,65	0,00	1 843,65	92,18	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	22 000,00	20 371,20	0,00	20 371,20	92,60	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des services	dépenses de gestion des	24 000,00	22 214,85	0,00	22 214,85	92,56	0,00
66	Charges financières	6 527,38	5 196,04	950,52	6 146,56	94,17	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des	dépenses réelles et mixtes	30 527,38	27 410,89	950,52	28 361,41	92,90	0,00
023	Virement à la section d'investissement	24 172,62					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	31 000,00	<i>30 655,61</i>	0,00	<i>30 655,61</i>	98,89	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des fonctionn	dépenses d'ordre de ement (3)	55 172,62	30 655,61	0,00	30 655,61	55,56	0,00
Total des de l'exerc	dépenses de fonctionnement ice	85 700,00	58 066,50	950,52	59 017,02	68,86	0,00
002 Défici N-1	it de fonctionnement reporté de	0,00					
Total des	s dépenses de la section de ement	85 700,00	58 066,50	950,52	59 017,02	68,86	0,00

<sup>(1)</sup> Dépenses engagées non mandatées.



<sup>(2)</sup> Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<sup>(3)</sup> DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

Supérette de Nivillac	(M57)	- Supérette	de Nivillac	- CFU -	2021
-----------------------	-------	-------------	-------------	---------	------

Envoyé en préfecture le 19/07/2022 Reçu en préfecture le 19/07/2022

Affiché le

ID: 056-215601477-20220314-2022D15SUPERE-BF

## II – EXECUTION BUDGETAIRE RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	49 992,81	27 000,00	0,00	27 000,00	54,01	0,00
75	Autres produits de gestion courante	18 800,00	18 177,15	0,00	18 177,15	96,69	0,00
Total des	recettes de gestion des services	68 792,81	45 177,15	0,00	45 177,15	65,67	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	100,00	0,00
Total des	recettes réelles et mixtes	82 792,81	59 177,15	0,00	59 177,15	71,48	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des	recettes d'ordre (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des	recettes de fonctionnement de l'exercice	82 792,81	59 177,15	0,00	59 177,15	71,48	0,00
002 Excéd	dent de fonctionnement reporté de N-1	2 907,19					
Total des recettes de la section de fonctionnement		85 700,00	59 177,15	0,00	59 177,15	71,48	0,00

<sup>(1)</sup> Recettes justifiées non titrées.



<sup>(2)</sup> Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<sup>(3)</sup> RF 042 = DI 040

24002 – SUPERETTE NIVILLAC	Envoyé en préfecture le 19/07/2022 CICE 20	21
	Reçu en préfecture le 19/07/2022	
II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	Affiché le	
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	ID: 056-215601477-20220314-2022D15SUPE	RE-BF

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA					
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées					
total chapitre 21	Immobilisations corporelles					
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)					
Total des dépenses d'équipement						
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
1641	Emprunts en euros		55 576,47		55 576,47	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	56 000,00	55 576,47		55 576,47	423,53
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
Total des dépenses financières		56 000,00	55 576,47		55 576,47	423,53
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'investissement		56 000,00	55 576,47		55 576,47	423,53
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections					
total chapitre 041	Opérations patrimoniales					
Total des dépenses d'ordre en investissement						
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		56 000,00	55 576,47		55 576,47	423,53
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté						

24002 – SUPERETTE NIVILLAC	Envoyé en préfecture le 19/07/2022 CICE 2021
	Reçu en préfecture le 19/07/2022
II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	Affiché le
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	ID: 056-215601477-20220314-2022D15SUPERE-BF

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des dépenses de la section d'investissement		56 000,00	55 576,47		55 576,47	423,53



24002 – SUPERETTE NIVILLAC	Envoyé en préfecture le 19/07/2022CICE 2021	
	Reçu en préfecture le 19/07/2022	
II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	Affiché le	
Recettes d'investissement - Vue détaillée	ID: 056-215601477-20220314-2022D15SUPERE-BF	:

Chapitre / Article	IIntitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA					
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées					
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées					
total chapitre 21	Immobilisations corporelles					
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)					
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
total chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations					
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des recettes réelles d'investissement						
total chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	24 172,62				
281321	Immeubles de rapport		30 655,61		30 655,61	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	31 000,00	30 655,61		30 655,61	344,39
total chapitre 041	Opérations patrimoniales					
Total des recettes d'ordre en investissement		55 172,62	30 655,61		30 655,61	24 517,01
Total des recettes d'investissement de l'exercice		55 172,62	30 655,61		30 655,61	24 517,01
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		827,38				

24002 – SUPERETTE NIVILLAC	Envoyé en préfecture le	19/0 <b>7/2022</b> cice 2021	
	Reçu en préfecture le 19	/07/2022	
II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	Affiché le	li li	
Recettes d'investissement - Vue détaillée	ID: 056-215601477-202	20314-2022D15SUPERE	:-BF

Chapitre / Article	lIntitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des recettes de la section d'investissement		56 000,00	30 655,61		30 655,61	25 344,39



Supérette de Nivillac (M57) - Supérette de Nivillac - CFU - 2021	Envoyé en préfectui	re le 19/07/2022
	Reçu en préfecture	le 19/07/2022
II – EXECUTION BUDGETAIRE	Affiché le	
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	ID : 056-215601477	-20220314-2022D15SUPERF-BF

Cet état ne contient pas d'information.



24002 – SUPERETTE NIVILLAC	Envoyé en préfecture le	19/0 <b>7/2022</b> cice 2021	
	Reçu en préfecture le 19	/07/2022	
II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	Affiché le	li li	
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	ID: 056-215601477-202	20314-2022D15SUPERE	-BF

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
62268	Autres honoraires, conseils		1 843,65		1 843,65	
total chapitre 011	Charges à caractère général	2 000,00	1 843,65		1 843,65	156,35
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés					
total chapitre 014	Atténuations de produits					
total chapitre 016	APA					
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI					
6541	Créances admises en non-valeur		20 371,20		20 371,20	
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	22 000,00	20 371,20		20 371,20	1 628,80
total chapitre 6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (1)					
Total des dépenses de gestion des services		24 000,00	22 214,85		22 214,85	1 785,15
66111	Intérêts réglés à l'échéance		6 342,17		6 342,17	
66112	Intérêts - rattachement des ICNE		950,52	1 146,13	-195,61	
total chapitre 66	Charges financières	6 527,38	7 292,69	1 146,13	6 146,56	380,82
total chapitre 67	Charges spécifiques					
total chapitre 68	Dotations aux provisions					
Total des dépenses réelles et mixtes		30 527,38	29 507,54	1 146,13	28 361,41	2 165,97
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement	24 172,62				
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles		30 655,61		30 655,61	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	31 000,00	30 655,61		30 655,61	344,39
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		55 172,62	30 655,61		30 655,61	24 517,01
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		85 700,00	60 163,15	1 146,13	59 017,02	26 682,98

24002 – SUPERETTE NIVILLAC	Envoyé en préfecture le 19/07/2022CICE 2021
	Reçu en préfecture le 19/07/2022
II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	Affiché le
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	ID: 056-215601477-20220314-2022D15SUPERE-BF
Depended at ionicinent - vac actained	

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
002 Résultat de fonctionnement reporté						
Total des dépenses de la section de fonctionnement		85 700,00	60 163,15	1 146,13	59 017,02	26 682,98

<sup>(1)</sup> Collectivités de plus de 100 000 habitants



24002 – SUPERETTE NIVILLAC	Envoyé en préfecture le 19/07/2022 i Ce 2021
	Reçu en préfecture le 19/07/2022
II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	Affiché le
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	ID: 056-215601477-20220314-2022D15SUPERE-BF

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 013	Atténuations de charges					
total chapitre 016	APA					
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI					
total chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses					
total chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)					
total chapitre 731	Fiscalité locale					
74741	Communes membres du GFP		27 000,00		27 000,00	
total chapitre 74	Dotations et participations	49 992,81	27 000,00		27 000,00	22 992,81
752	Revenus des immeubles		18 176,40		18 176,40	
75888	Autres		0,75		0,75	
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	18 800,00	18 177,15		18 177,15	622,85
Total des recettes de gestion des services		68 792,81	45 177,15		45 177,15	23 615,66
total chapitre 76	Produits financiers					
total chapitre 77	Produits spécifiques					
7815	Reprises sur provisions pour risques et charges de fonctionnement courant		14 000,00		14 000,00	
total chapitre 78	Reprises sur provisions	14 000,00	14 000,00		14 000,00	
Total des recettes réelles et mixtes		82 792,81	59 177,15		59 177,15	23 615,66
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections					
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		82 792,81	59 177,15		59 177,15	23 615,66
002 Résultat de fonctionnement reporté		2 907,19				

24002 – SUPERETTE NIVILLAC		Envoyé en préfecture le 19/07/2022 CICE 2021		
		19/07/2022		
II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	Affiché le	li li		
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée		0220314-2022D15SUPERE-BF		
Troubles de l'elleure l'une de de l'elleure l'				

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des recettes de la section de fonctionnement		85 700,00	59 177,15		59 177,15	26 522,85



 24002 - SUPERETTE NIVILLAC
 Envoyé en préfecture le 19/07/2022 cice 2021

 Reçu en préfecture le 19/07/2022

 III - ÉTATS FINANCIERS
 Affiché le

 Bilan (en euros)
 ID : 056-215601477-20220314-2022015SUPERE-BF

			Exercice N		Exercice N-1
ACTIF	Note	BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Subventions d'investissement versées					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions		610 962,07	304 401,91	306 560,16	337 215,77
Réseaux et installations de voirie		23 290,77		23 290,77	23 290,77
Réseaux divers					
Installations techniques, agencements et matériel					
Immobilisations mises en concessions ou affermées					
Autres		62 674,44	62 674,44		
Immobilisations corporelles en cours					
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		696 927,28	367 076,35	329 850,93	360 506,54
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS					
CRÉANCES					
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne					
Créances sur les redevables et comptes rattachés		3 652,92		3 652,92	25 771,20
Avances et acomptes versés par la collectivité					
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers					
Créances sur budgets annexes					
Créances sur les autres débiteurs					
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		3 652,92		3 652,92	25 771,20

24002 - SUPERETTE NIVILLAC			/07/2022cice 2021
_		Reçu en préfecture le 19/0	7/2022
	III – ÉTATS FINANCIERS	Affiché le	III
ĺ	Bilan (en euros)	ID: 056-215601477-20220	314-2022D15SUPERE-BF

		Exercice N			Exercice N-1
ACTIF	Note	BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
TRÉSORERIE					
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITÉS					
AUTRES					
TOTAL TRÉSORERIE (III)					
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)					
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		700 580,20	367 076,35	333 503,85	386 277,74



24002 - SUPERETTE NIVILLAC

Envoyé en préfecture le 19/07/2022CiCe 2021 Reçu en préfecture le 19/07/2022

Affiché le

#### III – ÉTATS FINANCIERS

Bilan (en euros)

ID: 056-215601477-20220314-2022D15SUPERE-BF

А

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES			
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ			
Dotations			
Fonds globalisés			
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
Rattachées à un actif amortissable			
Rattachées à un actif non amortissable			
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS			
RÉSERVES		88 866,02	88 866,02
REPORT A NOUVEAU		2 907,19	2 392,38
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		160,13	514,81
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT			
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT			
TOTAL FONDS PROPRES (I)		91 933,34	91 773,21
PASSIF			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR RISQUES			14 000,00
PROVISIONS POUR CHARGES			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)			14 000,00
DETTES FINANCIÈRES			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES			
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		215 041,95	270 814,03
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS		2 800,00	2 800,00
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		217 841,95	273 614,03
DETTES NON FINANCIÈRES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales		549,00	1 200,00
Avances et acomptes reçus			
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers			

24002 – SUPERETTE NIVILLAC	Envoyé en préfecture le 19	0/0 <del>7/2022</del> cice 2021
	Reçu en préfecture le 19/0	7/2022
III – ÉTATS FINANCIERS	Affiché le	III
Bilan (en euros)	ID: 056-215601477-20220	0314-2022D15SUPERE-BF

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
Fonds gérés par la collectivité			
Dettes sur budgets annexes		23 179,56	5 690,50
Autres dettes non financières			
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		23 728,56	6 890,50
TRÉSORERIE			
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE			
TOTAL TRÉSORERIE (4)			
TOTAL PASSIF (II) = $(1+2+3+4)$		241 570,51	294 504,53
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)			
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		333 503,85	386 277,74



24002 – SUPERETTE NIVILLAC	Envoyé en préfecture le 19/07/2022 CICE 2021	2021
	Reçu en préfecture le 19/07/2022	
III – ÉTATS FINANCIERS	Affiché le	
Compte de résultat (en euros)	ID: 056-215601477-20220314-2022D15SUPERE-BI	JPERE-BF

Compte de résultat (en euros)

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)				
Dotations de l'état				
Participations		27 000,00	12 000,00	15000.00
Compensations, autres attributions et autres participations				
Dons et legs				
Impôts et taxes				
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE				
Ventes de biens ou prestations de services				
Produits des cessions d'actifs				
Autres produits de gestion		18 177,15	26 753,47	-8576.32
Production stockée et immobilisée				
AUTRES PRODUITS				
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		14 000,00		14000.00
Reprises du financement rattaché à un actif				
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions				
Neutralisation des moins-values de cession				
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		59 177,15	38 753,47	20423.68
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Achats et charges externes		1 843,65	550,00	1293.65
Charges de personnel				
Dont salaires, traitements et rémunérations diverses				
Dont charges sociales				
Indemnités des élus (et membres du CESR)				
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		20 371,20		20371.20
Impôts et taxes				
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		30 655,61	30 655,61	
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés				
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions				
Neutralisation des plus-values de cession				

24002 – SUPERETTE NIVILLAC	Envoyé en préfecture le 19/07/2022 CICE 2021		
	Reçu en préfecture le 19/07/2022		
III – ÉTATS FINANCIERS	Affiché le	III	
Compte de résultat (en euros)	ID: 056-215601477-20220314-2022D15SUPERE-BF		-BF
			4

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		52 870,46	31 205,61	21664.85
CHARGES D'INTERVENTION				
Dispositifs d'intervention pour compte propre				
Dont ménages				
Dont personnes morales de droit privé				
Dont collectivités territoriales				
Dont autres organismes publics				
Dont établissements d'enseignement				
Autres charges				
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)				
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		6 306,69	7 547,86	-1241.17
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des participations et des prêts				
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)				
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts		6 146,56	7 033,05	-886.49
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières				
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		6 146,56	7 033,05	-886.49
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		-6 146,56	-7 033,05	886.49
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII )		160,13	514,81	-354.68



24002 – SUPERETTE NIVILLAC	Envoyé en préfecture le 19/07/2022CICE 2021		
	Reçu en préfecture le 19/07/2022		
III – ÉTATS FINANCIERS	Affiché le	III	
Annexe	ID: 056-215601477-20220314-2022D15SUPERE-BF		ιF

L'annexe est une pièce jointe au Compte financier unique pour les collectivités expérimentant la certification des comptes.

Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET.



### État des Contrôles du Compte Financier

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 19/07/2022 CICE 2021

Reçu en préfecture le 19/07/2022

Affiché le

ID: 056-215601477-20220314-2022D15SUPERE-BF



	réfecture le 19/07/2022	0100 202 1
Reçu en pre	ecture le 19/07/2022	
V – ARRETE ET SIGNATURES  Affiché le		V
ARRETE ET SIGNATURES	601477-20220314-2022	2D15SUPERE-BF

Date d'édition : 02/06/2022

Comptable(s) Ayant exercé au cours de la gestion

M Samy BOUATTOURA du 01/09/2021 au 02/06/2022

MME NADINE DE VETTOR du 01/01/2021 au 31/08/2021

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations:

BREBION Jean-Francois (1014074919-0), Inspecteur des Finances Publiques

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte. BOUATTOURA Samy (1013731756-0), Inspecteur divisionnaire FiP hors classe

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le 14/03/2022 par l'organe délibérant.

DAVID GUY (gdavid14-xt), Le Maire - Guy DAVID

A Paris, le 07/06/2022 A Paris, le 08/06/2022

A Paris, le 15/06/2022

